

J.-L. METERREAU  
Commissaire enquêteur

le 8/11/2021

Je sollicite le service urbanisme de  
pouvoir réduire la tranche paysagère à 5 m  
sur la parcelle N° 42 du [REDACTED]  
[REDACTED], qui a une faible profondeur  
par rapport à l'alignement et le terrain  
subit le double impact des 70% espaces  
verts, la tranche paysagère réduisant  
seulement la constructibilité [REDACTED]